

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-HILARION**

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2025**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité Paroisse de Saint-Hilarion, tenue le 9 juin 2025 à 19 h 30, à l'endroit ordinaire des réunions du conseil sous la présidence de monsieur Patrick Lavoie, maire.

Sont présents :

Mme Louise Jean
M. Dominique Tremblay
Mme Cathy Tremblay
Mme Mélina Harvey

Absents

Mme Guylaine Morel
M. Jean-Claude Junior Tremblay

Assistent également: la secrétaire d'assemblée, madame Nathalie Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière, ainsi que madame Nadine Perron, secrétaire administrative.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et constatation de quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2025;
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 mai 2025;
5. Adoption des comptes à payer du mois de mai 2025;
6. Adoption des factures non inscrites dans la liste des comptes à payer du mois;
7. Sécurité publique : Somme payable par les municipalités pour les services de la sûreté du Québec – Année 2025;
8. Adoption du programme uniformisé de reconnaissance des bénévoles;
9. Offre de services de Formation continue Charlevoix (FCC) pour la formation Office 365;
10. Demandes de subvention pour activités sportives;
11. Demande de subvention pour nouveau-nés;
12. Proposition de renouvellement de l'entente de service de location et nettoyage de textiles (combinaisons, serviettes et tapis) - AlSCO;
13. Autorisation de demandes de prix pour la fourniture de sable pour l'entretien des routes en hiver – 2025/2026 et 2026/2027 (réserve);
14. Club de Radioamateur de Charlevoix : Renouvellement cotisation annuelle membre corporatif pour l'année 2025;
15. Autorisation d'embauche pour le ménage des locaux pendant le camp de jour, été 2025;
16. Demande de remboursement de taxes des Loisirs;
17. Centre d'archives régional de Charlevoix (CARC) : Campagne de financement 2025 (offre de billets de tirage d'une toile);
18. Demande de prix et autorisation de mandat d'accompagnement en ingénierie Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) /Plan d'intervention (PIIRL);

19. Demande de prix et autorisation de mandat pour la préparation de plan et devis (PAVL);
20. Demande de soumissions et autorisation d'achat de caméras de surveillance;
21. Demande d'aide financière – Appel à projets circonflexe en Capitale Nationale;
22. Autorisation de fermeture du bureau municipal les vendredis pendant l'été;
23. Soumission pour éclairage solaire – Développement de la Montagne;
24. Avis de modification du rôle;
25. Poste de manœuvre-opérateur/journalier – Demande de Luc Boudreau;
26. Représentation du conseil;
27. Courrier;
28. Affaires nouvelles;
29. Période de questions;
30. Levée de l'assemblée.

1- MOT DE BIENVENUE ET CONSTATATION DU QUORUM

À 19 h 30, monsieur Patrick Lavoie, maire, président de l'assemblée, ayant constaté le quorum, procède à l'ouverture de la séance ordinaire par un mot de bienvenue.

2025-06-01

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec dispense de lecture, tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

2025-06-02

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MAI 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mélina Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 12 mai 2025 tel que déposé.

2025-06-03

4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 MAI 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 mai 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 26 mai 2025 tel que déposé.

2025-06-04

5- ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MAI 2025

Il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes à payer pour un montant 78 016.06 \$ (journal des achats # 1513, journal des déboursés # 1476-1477, chèques # 18240 à 18273, prélèvements # 1845 à 1855) sont acceptés tel que rédigés et communiqués et le conseil en autorise les paiements.

QUE les comptes déjà payés pour un montant 6 943.90 \$ (journal des achats #1512, journal des déboursés, #1474-1475, chèques # 18232 à 18239, prélèvements # 1844) et les salaires nets pour un montant 38 372.32 \$ (dépôts # 510486 à 510546), sont acceptés.

2025-06-05

6- ADOPTION DES FACTURES NON INSCRITES DANS LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS

Il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise le paiement des factures suivantes :

It Cloud			129.81 \$
Productions Nœud Papillon			968.09 \$
Les Entreprises Trema			6 693.56 \$
Sani Charlevoix			694.17 \$
Hydro-Québec			996.69 \$
Hydro-Québec			1 024.24 \$
Hydro-Québec			371.71 \$
Ville de Baie-St-Paul			3 696.97 \$
Automatisation JRT			1 207.24 \$
Mesuiserie Dominique Deschenes			4 167.84 \$
			<u>19 950.32 \$</u>

2025-06-06

7- SÉCURITÉ PUBLIQUE : SOMME PAYABLE PAR LES MUNICIPALITÉS POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – ANNÉE 2025

CONSIDÉRANT la réception de la facture relative aux services de la Sûreté du Québec pour l'année 2025, au montant total de 117 597 \$;

CONSIDÉRANT QUE cette somme est payable en deux (2) versements, soit :

- un premier versement de 58 799 \$, exigible au plus tard le 30 juin 2025,
- et un second versement de 58 798 \$, exigible au plus tard le 31 octobre 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal de Saint-Hilarion autorise le paiement des deux versements suivants pour les services de la Sûreté du Québec, à l'ordre du ministre des Finances :

- un montant de 58 799 \$ payable en juin 2025 ;
- un montant de 58 798 \$ payable en octobre 2025.

2025-06-07

8- ADOPTION DU PROGRAMME UNIFORMISÉ DE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

Il est proposé par Mélina Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal adopte le Programme uniformisé de reconnaissance des bénévoles.

2025-06-08

9- OFFRE DE SERVICES DE FORMATION CONTINUE CHARLEVOIX (FCC) POUR LA FORMATION OFFICE 365

CONSIDÉRANT l'implantation du système Microsoft 365 au sein de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'offrir une formation afin de permettre aux employés municipaux de se familiariser avec nouvel environnement de travail ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louise Jean et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal de Saint-Hilarion accepte l'offre de service de Formation continue Charlevoix pour la tenue d'une formation sur Office 365, au coût de 3 500 \$ plus taxes.

2025-06-09

10- DEMANDES DE SUBVENTION POUR ACTIVITÉS SPORTIVES

CONSIDÉRANT les demandes de subvention de madame Karine Bradet et de madame Marie-Christine Jean pour les activités de leurs enfants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion accorde un montant de 80 \$ (2 x 40 \$) à madame Karine Bradet pour l'activité de soccer de ses fils Hubert et Antoine ainsi que 120 \$ (3 x 40 \$) à madame Marie-Christine Jean pour l'inscription à la natation de ses fils Charles-Étienne, Ludovick et Pierre-Alexis Lavoie.

2025-06-10

11- DEMANDES DE SUBVENTION POUR NOUVEAU-NÉS

CONSIDÉRANT QUE la demande de subvention de naissance de madame Joannie Bouchard pour ses enfants Charlotte et Jean-Nicolas;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mélina Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion accorde un montant de 200 \$ (100 \$ par enfant) à madame Joannie Bouchard pour la naissance de ses deux (2) enfants conformément à la Politique familiale en vigueur.

2025-06-11

12- PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICE DE LOCATION ET NETTOYAGE DE TEXTILES (COMBINAISONS, SERVIETTES ET TAPIS) - ALSCO

CONSIDÉRANT QUE le contrat de nettoyage avec l'entreprise AlSCO vient à échéance;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie AlSCO Québec a soumis une nouvelle entente de service;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion accepte de renouveler le contrat de nettoyage avec AlSCO selon les conditions énumérées dans l'entente;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière est autorisée à signer l'entente de service pour et au nom de la municipalité.

2025-06-12

13- AUTORISATION DE DEMANDES DE PRIX POUR LA FOURNITURE DE SABLE POUR L'ENTRETIEN DES ROUTES EN HIVER – 2025/2026 ET 2026/2027 (RÉSERVE)

Il est proposé par Louise Jean et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal de Saint-Hilarion autorise la directrice générale à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture de sable pour la réserve hivernale, incluant le transport, pour une période de deux (2) ans, soit pour les hivers 2025-2026 et 2026-2027, afin de desservir les chemins municipaux ;

QUE la quantité totale estimée est de 5 000 tonnes, répartie comme suit :

- environ 2 000 tonnes pour l'hiver 2025-2026 ;
- environ 3 000 tonnes pour l'hiver 2026-2027.

2025-06-13

14- CLUB DE RADIOAMATEUR DE CHARLEVOIX : RENOUVELLEMENT COTISATION ANNUELLE MEMBRE CORPORATIF POUR L'ANNÉE 2025

Il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise le paiement de la cotisation annuelle à titre de membre corporatif du Club Radioamateur de Charlevoix, pour l'année 2025, au montant de 75 \$.

2025-06-14

15- AUTORISATION D'EMBAUCHE POUR LE MÉNAGE DES LOCAUX PENDANT LE CAMP DE JOUR, ÉTÉ 2025

Il est proposé par Louise Jean et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise l'embauche de madame Pauline Tremblay pour l'entretien ménager des locaux du Chalet des sports et du Refuge pendant le camp de jour, été 2025.

2025-06-15

16- DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE TAXES DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE Les Loisirs St-Hilarion Inc. ont fait une demande de subvention du montant des taxes 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mélina Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise le versement de la subvention par écriture comptable pour une somme équivalente à une partie des taxes 2025 des Loisirs St-Hilarion Inc. au montant de 13 500.44 \$, le tout affecté au poste budgétaire 02 70120 447.

2025-06-16

17- CENTRE D'ARCHIVES RÉGIONAL DE CHARLEVOIX (CARC): CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2025 (OFFRE DE BILLETS DE TIRAGE D'UNE TOILE)

Il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise l'achat de cinq (5) billets au coût de 20 \$ du billet dans le cadre de la campagne de financement annuelle du Centre d'archives régional de Charlevoix (CARC).

2025-06-17

18- DEMANDE DE PRIX ET AUTORISATION DE MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT EN INGÉNIEURIE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) /PLAN D'INTERVENTION (PIIRL)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite déposer une demande dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

CONSIDÉRANT QUE les interventions visées s'inscrivent dans le plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) élaboré en collaboration avec la MRC ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'obtenir un accompagnement professionnel en ingénierie pour préparer les documents requis et assurer la conformité du projet aux exigences du programme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise la directrice générale à solliciter des demandes de prix auprès de firmes spécialisées afin d'obtenir un accompagnement en ingénierie dans le cadre du dépôt d'une demande d'aide financière au PAVL ;

QUE la directrice générale soit également autorisée à octroyer le mandat à la firme ayant présenté l'offre jugée la plus avantageuse pour la Municipalité, en fonction des critères de qualité, d'expertise et de prix.

2025-06-18

19- DEMANDE DE PRIX ET AUTORISATION DE MANDAT POUR LA PRÉPARATION DE PLAN ET DEVIS (PAVL)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux projetés sont inscrits au plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) adopté par la MRC ;

CONSIDÉRANT QU'il est requis de fournir des plans et devis techniques conformes dans le cadre du dépôt de la demande et de la réalisation du projet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mélina Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion octroie un mandat à une firme de génie-conseil pour la préparation des plans et devis nécessaires à la réalisation des travaux de voirie visés dans le cadre du PAVL ;

QUE la directrice générale soit autorisée à convenir des termes du mandat, incluant le coût, selon l'offre jugée la plus avantageuse pour la Municipalité.

2025-06-19

20- DEMANDE DE SOUMISSIONS ET AUTORISATION D'ACHAT DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de renforcer la sécurité dans le parc récréatif de l'Amical/terrain de jeux municipal et de protéger les infrastructures publiques;

CONSIDÉRANT la nécessité d'intervenir de manière préventive afin de réduire les actes de vandalisme ou autres méfaits, tout en sensibilisant les usagers au respect des lieux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise la directrice générale à solliciter des soumissions pour l'acquisition et l'installation de caméras de surveillance ;

QUE les caméras soient installées à des endroits stratégiques, ciblés en fonction des zones plus à risque, afin de prévenir les méfaits et sensibiliser les citoyens à l'importance de conserver un espace public sécuritaire et respecté ;

QUE la directrice générale soit également autorisée à procéder à l'achat des caméras et des équipements nécessaires, en fonction de la soumission jugée la plus avantageuse pour la Municipalité.

2025-06-20

21- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – APPEL À PROJETS CIRCONFLEXE EN CAPITALE NATIONALE

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec, par l'entremise de la Direction régionale de la Capitale-Nationale, a lancé l'appel de projets Circonflexe en Capitale-Nationale 2024-2025 dans le but de soutenir la mise en place ou le soutien d'un point de service de prêt d'équipement favorisant l'activité physique, accessible gratuitement à l'ensemble de la population, et ce, en toutes saisons ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Hilarion souhaite déposer un projet dans le cadre de cet appel afin de créer un point de service de prêt d'équipements gratuits accessible à tous les citoyens, incluant les enfants, les familles, les aînés et les personnes en situation de handicap ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'inscrit dans les orientations de la municipalité visant à promouvoir un mode de vie actif, l'inclusion sociale et l'accessibilité aux loisirs pour tous ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets Circonflexe en Capitale-Nationale 2024-2025;

QUE monsieur Marc-Antoine Belley, agent de développement et coordonnateur à la vie municipale, soit autorisé à déposer la demande et à entreprendre les démarches nécessaires à la réalisation du projet et que madame Nathalie Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière, soit autorisée à signer tous les documents relatifs à cette demande pour et au nom de la municipalité;

QUE la municipalité s'engage, si le projet est retenu, à respecter les conditions du programme, à mettre en œuvre et produire la reddition de compte au plus tard le 31 octobre 2025 et à en assurer la gestion administrative et financière conformément aux exigences.

2025-06-21

22- AUTORISATION DE FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL LES VENDREDIS PENDANT L'ÉTÉ

Il est proposé par Louise Jean et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise la fermeture du bureau municipal les vendredis de l'été 2025 à partir du 27 juin au 29 août inclusivement pendant l'été 2025.

23- SOUMISSION POUR ÉCLAIRAGE SOLAIRE – DÉVELOPPEMENT DE LA MONTAGNE

Ce point est reporté.

24- AVIS DE MODIFICATION DU RÔLE

Le conseil municipal prend acte du dépôt d'une mise à jour déposée par la MRC de Charlevoix le 5 juin 2025 concernant le rôle d'évaluation foncière pour le rôle triennal 2024-2025-2026 pour une valeur totale de 204 984 900 \$, dont une valeur imposable 171 148 800 \$.

2025-06-22

25- POSTE DE MANŒUVRE-OPÉRATEUR/JOURNALIER – DEMANDE DE LUC BOUDREAU

CONSIDÉRANT QUE l'employé Luc Boudreau a remis sa démission, laquelle a été acceptée par le conseil municipal lors de la séance extraordinaire tenue le 26 mai 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Boudreau a manifesté son intérêt à revenir au service de la municipalité et que la direction a reçu une demande de réembauche de la part de cet employé ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal juge opportun d'autoriser cette réintégration dans les effectifs municipaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion accepte l'embauche de Luc Boudreau à titre de manoeuvre-opérateur/journalier, à compter de cette semaine ;

QUE cette embauche soit considérée comme une nouvelle embauche, sans reconnaissance d'ancienneté, mais que le salaire et les conditions de travail antérieurs soient maintenus, conformément à ce qui était en vigueur lors de son départ.

26- REPRÉSENTATION DU CONSEIL

27- COURRIER

- Fibrose kystique Canada : Demande de don;
- Marie-Ève Bérubé, enseignante de maternelle de l'école Marie-Reine : Remerciement pour la permission pour l'installation de cabanes au petit boisé derrière l'école;
- Courriel de Julie Tremblay pour l'achat d'un terrain;
- Centre d'archives régional de Charlevoix (CARN) : Campagne de financement, offre de 5 billets pour le tirage d'une toile;
- Invitation Collation des grades 2025;
- Municipalité de Notre-Dame-Des-Monts : Invitation au lancement de la planification stratégique;
- CTAQ : Demande de locaux.

28- AFFAIRES NOUVELLES

2025-06-23

28.1 OFFRE DE SERVICES D'HYDRO EXPERTS

CONSIDÉRANT la réception d'une offre de service de la firme Hydro-Expert concernant l'opération partielle du système de production d'eau potable ainsi que le suivi de la station de traitement des eaux usées de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE ces services visent à appuyer et compléter le travail de l'opérateur municipal, particulièrement lors de périodes de forte charge de travail ou d'indisponibilités, et assurer la conformité réglementaire et le bon fonctionnement des installations municipales ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion accepte l'offre de service de la firme Hydro-Expert, pour les services suivants, basée sur la présence lors de trois (3) tournées par semaine:

- Opération partielle du système de production d'eau potable - opération, suivi et gestion, au montant forfaitaire de 100 \$ plus taxes par journée d'opération ;
- Opération partielle du système - opération et suivi de la station de traitement des eaux usées, au montant forfaitaire de 70 \$ plus taxes par journée d'opération ;
- Kilométrage, échantillonnage et temps de transport inclus

QUE la directrice générale soit autorisée à signer l'entente et tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces services.

2025-06-24

28.2 SOUMISSION POUR L'INSPECTION ANNUELLE DES ÉQUIPEMENTS D'ESPACE CLOS ET CALIBRATION DU DÉTECTEUR DE GAZ (SPI SANTÉ SÉCURITÉ)

CONSIDÉRANT la soumission # SAM1000338 de SPI Santé Sécurité pour l'inspection des détecteurs de gaz, harnais et trépied d'espace clos;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louise Jean et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise l'inspection des détecteurs de gaz, harnais et trépied d'espace clos tel que soumissionné par la compagnie SPI Santé Sécurité au coût de 820 \$ plus taxes.

2025-06-25

28.3 OFFRE DE SERVICES -PISTE PUMPTRACK

CONSIDÉRANT la réception d'une offre de service de la firme Atelier Vagabond (Stéphane Bruley) pour la préparation des plans d'aménagement d'une piste de pumptrack à aménager au parc récréatif de l'Amical (terrain de jeux);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mélina Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion accepte l'offre de service de la firme Atelier Vagabond pour la réalisation des plans d'une piste de pumptrack, selon les conditions et modalités soumises au coût de 9 540 \$ plus taxes ;

QUE les dépenses afférentes à ce mandat soient financées à même le surplus libre de la municipalité.

2025-06-26

28.4 DOMAINE DES ÉPERVIÈRES – VENTE DU LOT 6 494 387 DU CADASTRE DU QUÉBEC À CHARLES DUCHESNE-GIRARD ET AUDREY PERRON (2^E RÉOLUTION)

CONSIDÉRANT QUE la résolution numéro 2025-05-30, adoptée lors de la séance extraordinaire du 26 mai 2025, visait l'acceptation de la promesse de vente du lot 6 494 387;

CONSIDÉRANT QUE la notaire responsable du dossier a demandé que le conseil adopte une nouvelle résolution incluant des précisions supplémentaires afin de compléter adéquatement les documents légaux requis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la présente résolution remplace la résolution numéro 2025-05-30, adoptée le 26 mai 2025 et se lise désormais comme suit :

QUE la Municipalité de la Paroisse de Saint-Hilarion vende à Charles Duchesne-Girard et Audrey Perron l'immeuble dont la désignation suit, qui fait partie de son développement résidentiel connu sous le nom « Domaine des Épervières » à Saint-Hilarion, à savoir :

DÉSIGNATION

Un terrain vacant connu et désigné comme étant le LOT numéro SIX MILLIONS QUATRE CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-SEPT (Lot 6 494 387) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix 2.

QUE la vente de cet immeuble soit faite pour le prix de TRENTE ET UN MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-UN DOLLARS ET CINQUANTE-DEUX CENTS (31 781,52 \$), plus toutes les taxes (TPS et TVQ) applicables;

QUE cette vente soit faite avec la garantie légale;

QUE cette vente soit faite aux conditions particulières qui se rapportent aux ventes des terrains du développement appelé « Domaine des Épervières », lesquelles sont prévues à la « Politique relative à la vente de terrains voués à la construction résidentielle » qui a été adoptée par le conseil le 9 mai 2022 aux termes de sa résolution numéro 2022-05-13, qui a été remplacée aux termes de la résolution numéro 2023-11-19 adoptée par le conseil le 13 novembre 2023, puis remplacée à nouveau aux termes de la résolution numéro 2025-04-08 adoptée par le conseil le 14 avril 2025;

QUE des copies certifiées conformes des résolutions ci-dessus décrites, portant les numéros 2022-05-13, 2023-11-19 et 2025-04-08 et de la présente résolution soient acheminées dans les meilleurs délais à Me Nancy Bouchard, notaire, au 944, boulevard Monseigneur-De Laval, Baie-Saint-Paul, province de Québec, G3Z 2W2, ou, selon le cas, à tout autre notaire qui aura été mandaté pour officialiser la vente de ce terrain;

QUE monsieur Patrick Lavoie, maire, et madame Nathalie Lavoie, directrice générale, soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à signer pour et au nom de la Municipalité de la

Paroisse de Saint-Hilarion l'acte de vente à conclure ainsi que tous les documents légaux connexes s'y rapportant.

CERTIFICAT :

Je, soussignée, Nathalie Lavoie, directrice générale de la Paroisse de Saint-Hilarion, certifie que les résolutions ci-dessus ont été dûment adoptées et sont encore en vigueur à la date de la signature des présentes.

Signé à Saint-Hilarion, province de Québec, ce 13 juin 2025 :

Nathalie Lavoie, directrice générale

2025-06-27

28.5 AMÉNAGEMENT DU POURTOUR DU TERRAIN DE PÉTANQUE

CONSIDÉRANT le besoin d'améliorer les aménagements entourant le terrain de pétanque;

CONSIDÉRANT que les travaux prévoient notamment une intervention avec une pelle mécanique et l'installation de bois de contour ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise la réalisation des travaux d'aménagement du pourtour du terrain de pétanque ;

QUE les frais liés à l'achat de bois et à la location d'une petite pelle mécanique pour l'exécution des travaux soient autorisés.

29. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

2025-06-28

30. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Louise Jean et résolu à l'unanimité des conseillers présents. Il est 20 h 18.

Patrick Lavoie, maire

Nathalie Lavoie, directrice générale
et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Nathalie Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la Municipalité Paroisse de Saint-Hilarion dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Nathalie Lavoie,
Directrice générale et greffière-trésorière

ATTESTATION DU MAIRE

Je, Patrick Lavoie, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Patrick Lavoie, maire

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le présent procès-verbal est toutefois sujet, conformément aux dispositions de l'article 201 du Code municipal du Québec, à l'approbation du conseil municipal, ce qui implique que son contenu pourra être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 14 juillet 2025. En conséquence, soyez avisés que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.